



## « Une saison au théâtre 2019-2020 » avec la SRIAS d'Ile-de-France

La SRIAS IDF a signé des partenariats avec des scènes nationales et théâtres subventionnés en Ile-de-France pour aider les agents de l'Etat à participer à des spectacles vivants, accompagnés de la personne de leur choix.

Ces aides portent sur :

1 ) les formules d'abonnement proposées par les théâtres :

Deux abonnements maximum par théâtre, pour l'agent et la personne de son choix  
Dans deux théâtres au maximum, soit deux fois deux abonnements en tout.  
Participation de la SRIAS : 50 % du prix avec un maximum de 40 €, par abonnement.

2 ) l'achat occasionnel de places (vérifier sur le site internet de la SRIAS la liste des théâtres proposant cette formule) :

Deux places maximum par théâtre, pour le même spectacle, pour l'agent et la personne de son choix.  
Participation forfaitaire de la SRIAS par place : 5 €, sans pouvoir dépasser le prix de la place).

Pour bénéficier de cette aide, remettre au théâtre sélectionné le présent bulletin d'inscription intégralement renseigné, recto-verso avec la copie de votre feuille de paye (partie du haut avec les renseignements sur votre situation administrative.). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Renseignez-vous auprès des théâtres pour connaître les modalités d'inscription.

Vous trouverez les informations sur les contacts de chacun des théâtres sur le site de la SRIAS :

[www.srias@paris-idf.gouv.fr](mailto:www.srias@paris-idf.gouv.fr)



## **Théâtre :**

### **Demande d'aide financière de la SRIAS IDF**

#### **Abonnement agent**

Désignation de l'abonnement souscrit	
Prix unitaire de l'abonnement	
Aide financière de la SRIAS (50 %, dans la limite de 40 €)	
Montant restant à la charge de l'agent	

#### **Abonnement accompagnateur**

Prix unitaire	
Aide financière de la SRIAS (50 %, dans la limite de 40 €)	
Montant à la charge de l'agent	

Montant total à payer abonnements	
-----------------------------------	--

#### **Achat de places occasionnelles**

Spectacle choisi, date et heure	
Prix unitaire de la place	
Nombre (maximum 2)	
Prix totale des places réservées (si 2 places)	
Aide financière de la SRIAS : 5 € par place	
Montant restant à la charge de l'agent	

Nota : Il ne se substitue pas au bulletin d'inscription propre au théâtre.

## Une Saison au théâtre 2019-2020

### Nom du théâtre :

- **Nom et Prénom de l'agent :**
- **Ministère ou établissement public**
- **Code MIN** figurant sur la feuille de paye ou code de la feuille de pension de l'Etat :
- **Département de résidence administrative (pour les actifs) :**  
75 / 77 / 78 / 91 / 92 / 93 / 94 / 95
- **Service**
- **Département de résidence personnelle :**  
75 / 77 / 78 / 91 / 92 / 93 / 94 / 95
- **Vous êtes :** Titulaire en activité / Contractuel(le) en activité / Retraité(e)  
Catégorie : A / B / C / Autre (préciser)  
Votre âge  
Votre situation de famille  
Nombre d'enfants à charge
- Adresse administrative
- Adresse personnelle
- N° de téléphone
- Adresse électronique
- **Fournir obligatoirement la photocopie de la fiche de paye**  
*En matière de protection des données, le prestataire s'engage à mettre en œuvre le règlement général européen de protection des données (RGPD). Sous réserve de leurs obligations légales et réglementaires, le prestataire et la SRIAS d'Ile-de-France s'interdisent de communiquer à tous tiers les informations nominatives relatives aux agents.*

**Je m'engage sur l'honneur à ne pas solliciter d'aide financière pour des abonnements dans plus de deux théâtres partenaires de la SRIAS IDF au cours de la saison 2019-2020.**

Signature